5 - Localisation de l'ouvrage. Veuillez joindre à la déclaration un plan de localisation de l'ouvrage à l'échelle du 1/25000 ou un extrait du cadastre. Les coordonnées GPS de l'ouvrage pourront être également communiquées.

Adresse Numéro : 646/814 Voie : chemin de la Fauconette

Lieu-dit : La Fauconnette Localité : CARPENTRAS

Code postal 8 4 2 0 0 BP cedex

Cadastre : Section(s) AY Parcelle(s) n° 244

Code BSS (Banque du Sous-Sol) pour tout ouvrage existant :

Coordonnées GPS de l'ouvrage* :

Longitude (deg : mn,ss) 5°0910 Latitude (deg : mn,ss) 44°035

Nous vous rappelons qu'une déclaration spécifique doit être faite auprès des services déconcentrés régionaux chargés des mines, pour tout ouvrage de plus de 10 mètres de profondeur ; cette déclaration permet un enregistrement dans la Banque du Sous-Sol (BSS) et un code BSS est ainsi attribué à l'ouvrage (article 131 code minier). Adresse et Contact disponibles sur le site : www.drire.gouv.fr

6 - Type d'ouvrage (veuillez cocher la case correspondante) .

Forage ■ Puits ☐ Autres ☐ à préciser,

Date de création [1] (cas d'un ouvrage ancien)

Date prévisionnelle d'achèvement des travaux (cas d'un nouvel ouvrage) 2 0 1 2 2 0 1 9

7 - Usages auxquels l'ouvrage est destiné (veuillez cocher les cases correspondantes) .

Utilisation de l'eau pour la consommation humaine (au sens de l'article R. 1321-1 du code la santé publique) ■ Oui ☐ Non

En cas d'utilisation de l'eau pour la consommation humaine :
pour un usage unifamilial [2], **une analyse de l'eau de type P1, à l'exception du chlore, définie dans l'arrêté du 11 janvier 2007 (relatif au** programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution) doit être réalisée et jointe à la déclaration ; pour les ouvrages à réaliser l'analyse est transmise après travaux ;
pour les autres cas, une autorisation préfectorale doit être demandée au titre de l'article L.1321-7 du code de la santé publique.

Autres usages de l'eau ☐ Oui ■ Non

Si oui, préciser : aucun autre usage

Existence d'un réseau de distribution d'eau intérieur au bâtiment alimenté par l'ouvrage ■ Oui ☐ Non

Après usage, existence d'un rejet des eaux issues du pompage dans le réseau public de collecte des eaux usées ☐ Oui ■ Non

Après usage, existence d'un rejet des eaux issues du pompage dans le réseau public de collecte des eaux pluviales ☐ Oui ■ Non

8 - Caractéristiques de l'ouvrage (veuillez indiquer les caractéristiques réelles pour les ouvrages existants, et les prévisions pour les nouveaux ouvrages à réaliser).

Nom ou type de la nappe dans lequel le prélèvement va être effectué (si con nu) : nappe des safres du Miocène

Profondeur de l'ouvrage : 250 m (en m) Diamètre de l'ouvrage : Ø tubage 180 mm (en mm)

Débit de prélèvement : Q instantanné 5 m3/h (en m³/h) Volume annuel prélevé : < 1 000 m3 (en m³/an)

Présence d'une margelle béton autour de la tête du forage ou puits : ■ Oui ☐ Non

Ouvrage réalisé en se conformant à la norme NF X 10-999 forages d'eau et de géothermie : ■ Oui ☐ Non
Le respect de cette norme permet de garantir que l'ouvrage est réalisé dans les règles de l'art et permet notamment de protéger la ressource ***souterraine de toute infiltration directe d'eau de ruissellement superficielle potentiellement polluée.***

Il est rappelé que tout pompage doit être équipé d'un compteur volumétrique (article L.214-8 du code de l'environnement)

Fait à : Carpentras

le 1 4 1 0 2 0 1 9

Nom, Prénom : BARTHÉLEMY Roland

Signature

[1] ou date d'achèvement d'un nouvel ouvrage.
[2] unifamilial : usage restreint aux besoins d'une seule famille.
Les champs suivis de (*) sont facultatifs